

Confédération Nationale du Travail

Le congrès confédéral de Saragosse

*Prolégomènes à la révolution
de juillet 1936*

mai 1936

Préface

La CNT (Confédération Nationale du Travail) est née en Espagne en 1910, au cœur des luttes revendicatives immédiates, mais aussi comme organisation quantitative du courant anarchiste espagnol. Durant quelque trente ans, la CNT sera en Espagne la principale force du mouvement ouvrier. La CNT comptera jusqu'à deux millions de membres en 1936, et fait unique dans l'histoire du syndicalisme, n'aura qu'un seul représentant rémunéré. Durant trente ans, la CNT ne se reconnaît pas comme partenaire social, ne conclut aucun accord de salaire, et prépare inlassablement « la révolution sociale » et le « communisme libertaire ».

Le programme adopté en mai 1936 au Congrès de la CNT à Saragosse, deux mois avant le soulèvement révolutionnaire contre le putsch fasciste de Franco, est l'un des plus beaux programmes jamais avancés par une organisation révolutionnaire du passé. Il se verra partiellement appliqué par les masses anarchistes, tandis que leurs "chefs", avec une lugubre constance, s'enfonceront dans les compromissions du *frente popular*. Les thèses du Congrès de Saragosse furent dès les premières heures de Juillet 1936, la référence de tous les libertaires espagnols, le Congrès ayant prévu en détail la conduite à tenir en cas de putsch fasciste, et les bases sur lesquelles pouvaient se développer les collectivisations des terres et de l'économie.

Désarmé en mai 1937, tant par ses propres contradictions que par la répression stalinienne, l'anarchisme espagnol va entrer dans une longue période de faiblesse, de règlements de compte et de confusion, dont la CNT ne se relèvera jamais. La CNT a pourtant rencontré, à la mort de Franco, une situation historique qui ne se reproduira plus : la possibilité de constituer une des premières organisations quantitatives de la nouvelle époque : tout ce que la jeunesse comptait de révolte semblait se retrouver en elle, comme chez elle.

Mais il aurait fallu combattre l'immobilisme hérité de l'écrasante défaite de 1937, entreprendre la critique de l'histoire même de cette défaite. Il aurait fallu, pour que la CNT conserve la jeunesse de son renouveau révolutionnaire, qu'elle s'attaque au centre moderne de l'idéologie : le travail. Il lui aurait fallu associer à toute revendication ayant le travail pour objet, l'impérieuse nécessité de sa suppression. Il lui aurait fallu s'ouvrir à la critique du syndicalisme et de la vie quotidienne. Pouvait-elle en finir avec sa propre préhistoire ?

Bien que leur importance soit partout reconnue Les conclusions du Congrès de Saragosse n'étaient pas accessibles, jusqu'à présent au lecteur de langue française. Rien ne peut remplacer le document lui-même et chacun pourra juger de la générosité, de la radicalité des thèses de la CNT, de leur grandeur ou de leur naïveté parfois, de la ferme volonté de mener avec le plus grand nombre l'expérience sociale et révolutionnaire la plus profonde. Et la plupart de ces revendications n'ont jamais été réalisées jusqu'à présent, sous tant de régimes qui prétendent à l'exercice démocratique de la liberté.

Les traducteurs.

Le congrès confédéral de Saragosse

Motions approuvées par le Congrès

Motion sur le chômage

En abordant le problème du chômage, nous nous apercevons qu'il a été traité de façon très différente et avec des résultats les uns problématiques et douteux, les autres injustes et inhumains. Par exemple : l'Angleterre a tenté de recourir aux allocations contre le chômage (procédé voué à l'échec absolu, sans compter que ces allocations sont dérisoires), ce qui provoqua la ruine économique du pays quand il fallut soutenir en parasites ces millions de sans-travail avec des ressources qui n'étaient pas fabuleuses, et ce qui changea les réserves du pays en une œuvre philanthropique, qui ne reproduit ni ne crée la richesse. Cette mesure qui peut être considérée comme un palliatif dû aux inconvénients du chômage ouvrier n'apporte aucune solution au problème.

Le chômage ouvrier est la conséquence du développement de la mécanisation, développement si important qu'il permet qu'une femme surveille aujourd'hui vingt métiers à tisser quand hier elle ne pouvait en diriger qu'un ou deux (la mécanisation motiva l'irruption de la femme dans de diverses activités réservées jusqu'alors aux hommes). Le chômage, qui en fait est un produit de multiples contradictions capitalistes, ne peut et ne doit pas être solutionné par la classe ouvrière, imputant à celle-ci le sacrifice de répartir le travail dans les conditions actuelles. La raison en est parfaitement claire si nous tenons compte que le chômage trouve son origine dans le développement toujours croissant de la mécanisation, et dans la venue de toujours plus de femmes dans le monde de la production. Ainsi non seulement le chômage ouvrier ne peut prendre fin, mais son développement conduira, selon le procédé de répartition du travail, les masses ouvrières à ne travailler que deux, une, voire une demi-journée par semaine. Cette répartition, qui semble à première vue inspirée par des mobiles généreux et altruistes, serait dans la pratique cause d'appauvrissement de la classe ouvrière.

Cependant, la solution en puissance se trouve dans cette idée du partage du travail. Répartir le travail, d'accord ! Mais sans la moindre baisse du pouvoir d'achat !

La machine est venue libérer l'homme de l'effort épuisant du travail organisé. On peut affirmer aujourd'hui que parmi les grandes contradictions du régime actuel, la plus grave est de rendre l'homme libre des contraintes de l'esclavage du travail pour mieux l'affamer.

La machine, selon la prédiction d'Aristote, il y a plus de mille ans, libère l'homme. Mais le régime capitaliste le tue par la famine. Jamais la liberté ne peut être cause de mort. Le fait qu'il en soit ainsi est dû au soutien artificiel d'un régime, le régime capitaliste complètement dépassé. Il est urgent pour le salut moral et matériel de l'humanité que les masses ouvrières se préparent à en finir le régime capitaliste et à organiser elles-mêmes tout le système producteur et répartiteur de richesses sociales. C'est la seule solution définitive au problème du chômage ouvrier. Mais il est de notre devoir de signaler les voies d'une solution définitive et du salut de tous les travailleurs, de trouver et proposer des remèdes, s'il y en a, à la famine qui tenaille encore les masses sans emploi.

Pour cela, et sans oublier que la fin des souffrances qui affectent le prolétariat se concrétisera dans la révolution sociale, nous proposons que la CNT fasse siens et parvienne à mettre en pratique les objectifs suivants qui nous paraissent n'être que des palliatifs, mais qui pourraient contribuer largement à atténuer les effets du chômage :

1.— Semaine de 36 heures sans diminution de salaire et embauche proportionnelle à la diminution horaire.

2.— Ne pas accepter les fermetures d'usine. Les syndicats devront prendre en charge celles qui ferment pour les exploiter collectivement.

3.— Abolition du double emploi (fixe et précaire).

4.— Abolition du travail aux pièces, des primes et heures supplémentaires.

5.— Constitution de Bourses du Travail à l'intérieur des Syndicats.

6.— Solliciter de l'État, des municipalités et des Chambres, l'intensification des travaux à caractère national, municipal, régional, comme ponts, ports, canalisations de fleuves, reboisement forestier, urbanisation des villes, hygiénisation des logements et tous ces travaux

payés au tarif syndical, à la charge des budgets ordinaires ou extraordinaires de ces institutions.

7.— Retraite obligatoire à 60 ans pour les hommes et à 40 ans pour les femmes, avec 70% du salaire.

Saragosse, le 7 mai 1936.

Motion sur la situation politico-militaire

Entendu que le fond de ce sujet se réfère à la position de l'organisme confédéral en ce qui concerne tous les problèmes engendrés par la situation politique et sociale et identiquement à l'intérieur et à l'extérieur, nous aborderons ces deux aspects avec brièveté et précision.

Considérant que l'Espagne traverse une situation franchement révolutionnaire et que si la CNT n'essaie pas de prendre la défense des libertés bafouées par tous les gouvernements de droite ou de gauche, son action restera limitée aux caprices du flux et du reflux de la politique ; il est nécessaire de décider d'une action commune pour combattre à fond toutes les lois répressives, comme toutes celles qui vont à l'encontre de la liberté d'association ou d'expression de la pensée.

Reconnaissant l'échec de l'actuel régime démocratique et persuadée que la situation politique et sociale présente ne peut être résolue au Parlement et que la déroute de ce dernier peut provoquer une réaction de droite ou même une dictature dont la nature importe peu, la CNT réaffirmant ses principes apolitiques, a le devoir de se lancer ouvertement en avant pour démontrer par les faits l'inefficacité et la faillite du parlementarisme. Considérant que, malgré la libération de centaines de nos compagnons des prisons et des bagnes, grâce au décret d'amnistie consentie par le gouvernement Azana le 20 février 1936, et que celle-ci n'a pas eu l'ampleur souhaitée par le peuple puisqu'elle fait exception de nombreux cas de délits à caractère social, recel d'armes, d'explosifs, etc., et que leur délit est fondé sur le désordre politique et social existant, et que ceux qui ont été amnistiés se trouvent dans l'impossibilité d'agir à cause de leur intervention passée, nous devons convenir d'une conduite qui incombe à la seule CNT.

Il convient aussi de ne pas perdre de vue qu'en Espagne il existe une région autonome dont le gouvernement, à caractère nationaliste peut s'opposer à la CNT avec ses propres organisations ouvrières, ce qui

causerait de graves préjudices à la Confédération à l'échelon national, et qu'en conséquence cela requiert une attention particulière.

Reconnaissant que les provocations fascistes prennent un caractère alarmant, venant d'éléments peu scrupuleux qui vont jusqu'à attenter à la vie des travailleurs qui affichent des idéologies différentes des leurs, la CNT ne peut rester impassible quand il se passe dans l'ombre des complots terroristes, et elle doit affirmer sa position contre le fascisme. Le panorama politico-social international considérablement aggravé par le chômage nous démontre qu'on va déboucher fatalement et de façon tragique sur une nouvelle guerre. On notera tout particulièrement l'inutilité de la Société Des Nations.

Par ailleurs, en cas d'intervention rapide dans le conflit, s'il éclate, nous pensons que seule la force organisée des prolétaires peut laisser espérer des résultats positifs pour éviter l'hécatombe.

A cet effet nous proposons :

1.— Déployer une large campagne de propagande, par des prises de parole et par la presse, contre toutes les lois répressives qui attentent à la liberté individuelle et collective comme la loi contre les vagabonds et délinquants, ordre public, association, peine de mort, etc., créant l'état d'esprit nécessaire pour exiger des pouvoirs leur annulation.

2.— Intensifier la propagande de discrédit et d'incapacité à l'égard de tous les partis politiques, en faisant voir au peuple que la solution de ses problèmes n'est pas une question de changement d'ordre, mais de régime et de société, en profitant de chaque occasion pour susciter un courant de pensée favorable à la révolution communiste libertaire.

3.— Exiger l'élargissement de l'amnistie pour les prisonniers sociaux qui demeurent encore en prison et pour les droits communs dont le délit est fondé sur l'inégalité économique, exiger l'annulation de toutes les fiches anthropométriques des amnistiés et de ceux qui ont purgé leur peine, ainsi que pour les insoumis au service militaire.

4.— En cas d'extrême urgence l'organisation confédérale, sur le plan national, prendra les mesures les plus efficaces pour aider l'organisation de la Catalogne et de toute région qui pourrait se trouver dans le même cas, puisque celle-ci subit les conséquences répressives de deux gouvernements et qu'en plus le gouvernement autonome peut imposer ses propres organisations ouvrières au détriment de la CNT.

5.— L'organisation confédérale interviendra de manière directe et décisive contre le fascisme, empêchant son développement et toute action fascisante à l'intérieur des usines, des ateliers et autres lieux de travail.

6.— Entreprendre une campagne d'agitation orale et écrite contre la guerre et contre tout ce qui concourt à son développement. Création de comités antimilitaristes en relation directe avec l'AIT pour être au courant des questions internationales. Par des tracts et de brochures, favoriser chez la jeunesse l'aversion à la guerre et le refus du service militaire.

7.— En cas de déclaration de mobilisation par le gouvernement espagnol, la grève générale révolutionnaire sera déclarée.

Saragosse, le 9 mai 1936.

Motion sur la reforme agraire

Nous avons écouté les déclarations, opinions, avis des différentes délégations paysannes présentes à ce congrès extraordinaire de la CNT. Nous avons vécu et nous vivons la vie des régions d'un bout à l'autre de l'Espagne, et c'est chaque fois un véritable cauchemar que de ne pouvoir trouver de solution immédiate sans transformer toutes les valeurs du régime social actuel, au moyen de la révolution émancipatrice. La solution des différents problèmes est si variée de région à région et même de zone à zone, qu'il est très difficile de proposer une modalité de lutte déterminée : la terre d'Espagne présente tant de caractéristiques.

Dans chaque région, il y a une aspiration commune, c'est le salut de la terre et notre propre salut. La décadence du système capitaliste est largement démontré, aujourd'hui déjà en faillite frauduleuse par ses contradictions, ne sachant ni résoudre ses propres problèmes économiques, ni placer la classe productrice dans des conditions de consommation dont il la prive, faute d'un pouvoir d'achat conséquent. Une telle situation conduit le prolétariat vers des positions révolutionnaires, et même jusqu'à faire chanceler le capitalisme et son inconditionnel serviteur : l'État.

Comme tout ce qui vit et résiste à la mort, le capitalisme cherche avec habileté, à recréer des défenses après avoir épuiser toutes ses réserves naturelles. Il croit trouver des soutiens dans les cinq millions d'affamés

que compte déjà l'Espagne en nous offrant un projet de réforme agraire dont le but est de contrer le prolétariat dans sa marche ascendante vers la libération totale.

La CNT face à la réforme agraire

Nous sommes convaincus que la réforme agraire ne pourra satisfaire les aspirations des paysans pour une série de raisons que nous allons analyser.

Même si la réforme agraire donnait la terre aux paysans – le maximum que peut proposer le capitalisme – ce ne serait rien qu'une illusion, que les réalités se chargeraient de dissiper, même si elle libérait la terre de toutes les charges de l'État, chose matériellement impossible en regard du nombre fabuleux de mille millions de pesetas nécessaires au soutien de ses organes de défense. L'État étant un appareil improductif, il exige des impôts indirects sur la production qui déterminent la dévalorisation de la terre, ce qui rend à son tour le paysan, à la fois producteur et consommateur, doublement pénalisé.

Pour preuve de nos affirmations, il suffit de considérer la situation critique des petits propriétaires qui vivent sous le poids écrasant de leur misère, déterminée par les causes citées ci-dessus, dans les zones de Galice, Asturies, Province Basque, Catalogne et Levant où ces petits propriétaires sont nombreux, et pour une moindre part dans les régions de Castille, Andalousie et Aragon.

Par ailleurs, il ne suffit pas de rendre la terre aux paysans, si ne suit pas tout ce qui est inhérent à l'exploitation moderne, comme la mécanique, la chimie, les travaux hydrauliques, etc. qui permettent l'industrialisation de l'agriculture pour que la peine due à l'effort humain puisse être supprimée par la force motrice de la machine, ce qui libérerait les forces nécessaires pour élever le paysan, d'instrument de production et bête de somme qu'il est actuellement, à celui d'être civilisé. Malgré tout, le capitalisme va de l'avant et la réforme agraire sera une réalité. Quelle doit être notre attitude? Si nous considérons que la réforme agraire sera mise en place, qu'on le veuille ou non, nous nous trouvons face à un grave problème, tel celui de ne pas perdre le contrôle des masses paysannes et de les préparer à nos objectifs de transformation sociale. Aussi devons nous accepter ou repousser la réforme agraire ?

En conclusion de ce rapport, nous nous voyons obligés de sortir collectivement de cette impasse, tant par les prises de position paysannes que la réforme détermine, que par les différentes modalités

d'exploitation de la terre que nous pourrions condenser dans la création de communautés agraires.

Ceci correspond à l'un des accords de notre premier congrès extraordinaire et qui est le suivant :

« Si le gouvernement et les propriétaires terriens n'ont pas d'intérêt à mettre au point une réforme qui change complètement le régime de la propriété foncière, les travailleurs de la terre organisés dans la CNT croient venu Le moment d'imposer une solution radicale au problème agraire qui réponde aux principes de justice sociale stricte et bénéficie à tous les producteurs exploités dans les campagnes, qu'ils soient journaliers, fermiers, cultivateurs ou métayers. De la solution que nous donnons à ce problème complexe dépend la vie ou la mort de notre organisation dans les campagnes et le triomphe de La révolution dans notre pays; car sans la participation des travailleurs de la terre à une organisation révolutionnaire suffisamment structurée, il ne nous sera pas possible d'atteindre nos objectifs. »

Par conséquent le congrès définit ses activités face à la réforme agraire, en formulant les revendications suivantes :

1.— Expropriation sans indemnisation des propriétés de plus de cinquante hectares de terre.

2.— Confiscation du bétail de réserve, de l'outillage de labour, machines et semences, qui se trouveraient aux mains des expropriés.

3.— Révision des biens communaux et remise de ceux-ci aux syndicats de paysans pour la culture et l'exploitation collectives.

4.— Attribution proportionnelle et gratuite en usufruit des dits-terrains et biens aux syndicats de paysans pour une exploitation directe et collective.

5.— Abolition des contributions, impôts fonciers, dettes et charges d'hypothèques, qui pèsent sur les propriétés, outillage de labour et machines, qui constituent le moyen d'existence de leur propriétaire et dont les terres sont directement cultivées par ceux-ci sans aide régulière, ni exploitation d'autres travailleurs.

6.— Suppression de la rente en nature ou en espèce, que les petits fermiers, « rabassaires » fermiers forestiers se voient obligés de satisfaire actuellement aux grands propriétaires fonciers.

7.— Promotion de travaux hydrauliques, voies de communication, élevage, fermes avicoles, repeuplement forestier, création d'écoles d'agriculture et stations viticoles.

8.— Solution immédiate du chômage, réduction de la journée de travail et indexation des salaires sur le coût de la vie.

9.— Occupation directe par les syndicats de paysans des terres qui, par leur exploitation insuffisante, constituent un sabotage de l'économie nationale.

Pour tout ce qui a été exposé précédemment, et pour la réussite rapide et immédiate de ce que nous proposons, deux problèmes d'importance vitale surgissent pour le mouvement paysan :

1 - Son organisation.

2 - Un large plan de propagande.

Seule une forte organisation paysanne, regroupée dans une organisation nationale serait viable pour résoudre transitoirement le problème agraire espagnol, tandis qu'elle effectuerait de façon sérieuse la préparation révolutionnaire des masses paysannes, et un vaste plan de propagande dans les campagnes est indispensable à cette organisation. En somme, la préparation constructive des paysans en accord avec nos principes est la mission la plus importante et la plus difficile de l'anarcho-syndicalisme dans les campagnes.

C'est la plus importante car sans elle, le développement conséquent de la révolution sociale ne peut être viable. C'est aussi la plus difficile car les obstacles traditionnels sont nombreux à cause du retard culturel, de l'instinct de propriété et de l'individualisme qui rendent difficile le ralliement des masses paysannes à des fins collectives.

Le mouvement anarcho-syndicaliste paysan peut et doit vaincre ces obstacles par une propagande claire, large et ferme sur le plan idéologique, et par un travail éducatif et syndical qui encourage chez les paysans des habitudes de solidarité collective qui les forme et les prépare sans réserve et dans leur propre intérêt à l'avènement d'un régime communiste libertaire.

Motions sur les alliances révolutionnaires

Au congrès :

Depuis la prise du pouvoir du Général Primo de Rivera, le prolétariat espagnol est dans l'inquiétude. Durant la période de dictature, les tentatives de soulèvement populaire furent innombrables, au point qu'en haut lieu on se préoccupe de canaliser le sentiment révolutionnaire des travailleurs dans les voies réformistes de la démocratie, ce qui rendit possible la participation d'organisations ouvrières de l'UGT aux élections pour le triomphe politique de la république ... avec la chute de la monarchie, l'UGT et le parti qui l'oriente se sont mis au service de la démocratie républicaine, faisant la preuve par leur propre expérience de l'inutilité de la collaboration politique parlementaire.

A cause de cette collaboration, le prolétariat en général se sentant divisé, perdit une partie de sa valeur révolutionnaire, qui en d'autre moment le caractérisait. L'exemple des Asturies démontre que, retrouvant cette détermination, il est impossible de mettre le prolétariat en échec. Analysant enfin toute la période révolutionnaire que l'Espagne a vécue et est en train de vivre, ce rapport voit l'inéluctable nécessité d'unifier dans l'action révolutionnaire les deux organisations : l'UGT et la CNT.

C'est pourquoi en recueillant l'accord général des syndicats affiliés à la Confédération, soumettons au congrès la motion suivante : Considérant que le fervent désir de la classe ouvrière espagnole est le renversement politique et social existant et que l'UGT et la CNT rassemblent et contrôlent la totalité des travailleurs syndiqués, cette motion entend que :

La CNT espagnole doit s'adresser officiellement et publiquement à l'UGT en vue de l'acceptation d'un pacte révolutionnaire sur les bases fondamentales suivantes :

1.— L'UGT en signant le pacte de l'alliance révolutionnaire reconnaît explicitement l'échec du système de collaboration politique et parlementaire et, en conséquence, cesse d'entretenir une quelconque collaboration avec le régime actuel.

2.— Pour que la révolution sociale devienne une réalité effective, il faut détruire complètement le régime politique et social qui régit la vie du pays.

3.— La nouvelle régulation de coexistence née de l'action révolutionnaire sera déterminée par la libre élection des travailleurs librement réunis.

4.— Pour soutenir le nouveau régime social, l'unité d'action est indispensable, faisant abstraction des intérêts particuliers de chaque tendance. Seule la défense de la totalité de ces intérêts assurera la défense de la révolution contre les attaques du capitalisme national et étranger.

5.— L'approbation de la présente motion implique que le comité national sera chargé d'entrer en relation avec l'UGT, si celle-ci accepte le pacte, afin d'en assurer la bonne marche, en s'en tenant aux accords exposés et à ceux qui existent déjà au sein de la CNT en matière révolutionnaire.

Additif

Ces bases représentent le sentiment majoritaire de la CNT et ont un caractère provisoire. Elles doivent servir de base d'entente avec l'UGT, quand cet organisme, se réunissant en congrès national, formulera pour sa part les bases qu'il croit adéquates à la réalisation de l'alliance ouvrière révolutionnaire.

A cet effet, seront nommés deux comités de liaison, lesquels tenteront de concrétiser les points de vue des deux centrales syndicales et élaboreront un rapport d'ensemble qui sera soumis à discussion et référendum des syndicats des deux centrales. Le résultat de ce référendum sera accepté comme accord définitif, tant qu'il sera l'expression de la majorité, représentée au moins par 75% des votes des deux centrales.

Motion sur le "concept confédéral du communisme libertaire"

Toutes les délégations présentes au congrès savent bien que deux manières d'interpréter le sens de la vie et les formes de l'économie post-révolutionnaire s'agitent avec une certaine fermeté au cœur même de la CNT. Cette dualité de tendance obéit, à n'en pas douter, à des raisons doctrinales et philosophiques, qui en marquant la psychologie des militants créent deux formes inachevées de pensée, qui chacune à partir de ses potentialités, s'efforcent aujourd'hui de former des lignes directrices. Cependant, si dans ces dualités des forces confédérales, ne se

dessinait pas le désir d'hégémonie, il n'y aurait pas de problème ; mais cette aspiration spirituelle tenace et constante, en plus d'un litige, pourrait se manifester avec une nouvelle force dans nos rangs, et faire jaillir de sérieux dangers pour l'unité à laquelle nous tentons de parvenir dans ce rapport.

Avec la sérénité et la conscience nécessaires à l'analyse et à la conduite des responsabilités historiques et philosophiques d'un tel moment, il a fallu trouver la formule qui recueille la pensée des deux courants et fonde les bases de la nouvelle vie. Aussi nous déclarons :

Premièrement – au départ de cette motion, il y a la volonté de construire un édifice d'une harmonie rigoureuse reposant sur deux piliers : "l'individu" et "le syndicat", qui permettront le développement parallèle des deux courants.

Deuxièmement – nous affirmons la reconnaissance de la souveraineté individuelle comme preuve et garantie de l'harmonie. C'est avec cette autorité, qui place la liberté au dessus de toutes les disciplines abusives que nous devons harmoniser les différentes institutions qui déterminent ce qui est nécessaire à la vie.

Et ainsi, une fois socialisée l'accumulation de toute la richesse sociale, et une fois garanti l'usage des moyens de travail, en rendant accessible à tous la faculté de produire, faculté convertie en devoir, pour acquérir le droit de consommer, surgit alors le principe anarchiste du libre accord pour que soient discutées par les hommes les possibilités, la forme et la durée du pacte. Ainsi l'individu, comme cellule juridiquement personnalisée et comme centre des articulations successives que la liberté et l'autorité de la Fédération devront créer, constituera le maillon et la structure de la nouvelle société à venir.

Nous devons tous réaliser qu'il serait absurde de structurer la société à venir avec une précision mathématique, quand très souvent il existe un véritable abîme entre la théorie et la pratique. Pour cela nous ne tomberons pas dans l'erreur des politiciens qui présentent des solutions définitives à tous les problèmes solutions qui dans la pratique échouent lamentablement, parce qu'ils prétendent imposer une méthode éternellement valable sans tenir compte de l'évolution de la vie humaine.

Nous ne le ferons pas, nous qui avons une vision plus élevée des problèmes sociaux. En ébauchant les contours du communisme libertaire, nous ne faisons pas un programme unique qui ne permettrait

pas de modification. La nécessité et l'expérience même nous l'indiquerons en toute logique.

Même s'il peut sembler que nous débordions du mandat que nous a donné le congrès, nous croyons utile de préciser quelque peu notre conception de la révolution et les signes les plus accusés qui peuvent et doivent y présider. On a suffisamment toléré le lieu commun selon lequel la révolution ne serait que l'épisode violent mettant un terme au régime capitaliste. En réalité, elle n'est pas autre chose que le phénomène qui ouvre explicitement la voie à une situation qui depuis longtemps déjà a pris corps dans la conscience collective. Par ailleurs, la révolution prend corps au moment même où, mesurant la différence qui la sépare de la société, la conscience individuelle se voit par instinct ou par analyse contrainte de réagir contre. Pour cela, et dit brièvement, nous pensons que la révolution se présente :

1.— comme phénomène psychologique à l'encontre d'une situation qui maltraite les aspirations et les besoins individuels.

2.— comme manifestation sociale quand, cette réaction prenant corps collectivement, elle affronte les structures du régime capitaliste.

3.— comme organisation, quand elle sent la nécessité de créer une force capable d'imposer la réalisation de son projet humain.

Dans un registre plus large, il convient de souligner les facteurs suivants :

a.— l'effondrement de l'éthique qui sert de fondement au régime capitaliste.

b.— banqueroute de celui-ci dans son aspect économique.

c.— mise en échec de son expression politique, tant dans la représentation démocratique, que dans la dernière de ses expressions, le capitalisme d'état, qui n'est rien d'autre que le communisme autoritaire.

L'ensemble de ces facteurs converge en un point, et à un moment donné, il est appelé à déterminer l'apparition soudaine de la situation qui ouvrira la voie à la période où la révolution pourra véritablement se déployer. Considérant que nous vivons le moment précis où la convergence de tous ces facteurs engendre cette possibilité prometteuse, nous avons cru nécessaire de réaliser une motion qui ébauche les premiers piliers de l'édifice social qui devra nous abriter dans le futur.

Conception constructive de la révolution

Nous pensons que notre révolution doit s'organiser sur une base strictement équitable. LA révolution ne peut se fonder ni sur l'entr'aide, ni sur la solidarité, ni sur le lieu commun archaïque de la charité. Dans tous les cas, ces trois formules, qui à travers tous les temps ont semblé vouloir combler les déficiences des sociétés rudimentaires dans lesquelles l'individu paraît abandonné face à une conception du droit arbitraire et imposé, doivent se refondre dans de nouvelles règles de convivialité qui trouveraient leur plus claire expression dans le communisme libertaire : à chacun selon ses besoins, et sans autre limite que celle imposée par les nécessités de la nouvelle économie.

Si tous les chemins qui mènent à Rome conduisent à la Ville Eternelle, toutes les formes de travail et de distribution qui vont vers une conception de société égalitaire conduiront à la réalisation de la justice et de l'harmonie sociale.

En conséquence, nous croyons que la révolution doit s'appuyer sur les principes sociaux et éthiques du communisme libertaire et qui sont :

1.— à chacun selon ses besoins, sans autre limite que celles imposées par les possibilités économiques.

2.— solliciter le maximum d'efforts de chaque être humain, à la mesure des besoins de la société et en tenant compte des conditions physiques et morales de chacun.

Organisation de la nouvelle société après la rupture révolutionnaire

Les premières mesures de la révolution.

Une fois terminé l'aspect violent de la révolution, seront déclarés abolis: la propriété privée, l'État, le principe d'autorité, et par conséquent les classes qui divisent les hommes en exploiters et exploités, oppresseurs et opprimés.

Une fois la richesse socialisée, les organisations de producteurs enfin libres, se chargeront de l'administration directe de la production et de la consommation. Enfin établie dans chaque localité la commune libertaire, nous mettrons en marche le nouveau projet social. Les producteurs de

chaque branche ou secteur professionnel, réunis en syndicats sur leurs lieux de travail, détermineront librement la façon de s'organiser. La commune libre se saisira de tout ce que la bourgeoisie détenait (vivres, vêtements, chaussures, matières premières, outils de travail, etc.). Ces outils et matières premières devront passer aux mains des producteurs afin qu'ils les gèrent directement au bénéfice de la collectivité.

En premier lieu, les communes se chargeront de loger dans les meilleur confort tous les habitants de chaque localité, et assureront l'assistance aux malades et l'éducation des enfants. En accord avec le principe fondamental du communisme libertaire, comme nous avons dit auparavant, tous les hommes se prépareront à accomplir le devoir volontaire – qui se convertira en véritable droit quand l'homme travaillera librement – d'aider la collectivité, à la mesure de ses forces et capacités, et la commune aura l'obligation de couvrir ses besoins.

Bien entendu, il faut savoir dès maintenant que les premiers temps de la révolution ne seront pas faciles et qu'il faudra que chacun redouble d'effort et consomme seulement ce que la production rendra possible. Toute période constructive exige de tous sacrifice et participation (individuelle et collective) pour aller au-delà des circonstances et ne pas créer de difficultés à l'encontre de l'oeuvre constructive de la société, que d'un commun accord nous réaliserons tous.

Plan d'organisation des producteurs

Le Plan économique d'organisation, dans tous les aspects de la production nationale, s'ajustera aux plus stricts principes d'économie sociale, mis directement en place par les producteurs dans leurs divers organes de production, désignés en assemblée générale des diverses organisations et contrôlées par elles à tout instant.

Comme base (dans le lieu de travail, le syndicat, la commune, dans tous les organes régulateurs de la nouvelle société) : le producteur, l'individu comme cellule et comme pierre angulaire de toutes les créations sociales, économiques et morales. Comme organe de liaison (entre le commune et le lieu de travail) : le conseil d'atelier et d'usine, en accord avec les autres centres de production. Comme organe de liaison de syndicat à syndicat (association de producteurs) : le conseil de statistiques et de production, qui continueront à se fédérer entre eux, pour former un tissu de liaisons constantes et étroites entre tous les producteurs de la Confédération Ibérique.

A la campagne, comme base, les producteurs de la commune qui auront en gestion toutes les richesses naturelles du territoire politique et géographique. Comme organe de liaison, le conseil d'agriculture, dont feront partie les techniciens et les travailleurs des associations agricoles, chargées d'orienter l'intensification de la production et d'indiquer les terres qui conviendront le mieux en fonction de leur composition chimique.

Ces conseils d'agriculture établiront le même tissu de liaisons que les conseils d'atelier, d'usine, de production et de statistique, et compléteront la libre fédération que représente la commune comme entité politique et territoire géographique. Les associations de producteurs industriels comme les associations de producteurs agricoles se fédéreront – au niveau national tant que l'Espagne sera le seul pays à avoir réalisé sa mutation sociale – si portées vers cette alternative par une même conception du travail, elles la jugent nécessaire à la prospérité économique. Et de même se fédéreront dans le même sens, tous les services dont la caractéristique est de faciliter les relations logiques et nécessaires entre les communes libertaires de la péninsule.

Nous estimons qu'avec le temps la nouvelle société parviendra à doter chaque commune de toutes les structures agricoles et industrielles utiles à leur autonomie, en accord avec le principe biologique qui affirme que moins l'homme – dans ce cas la commune – a besoin des autres, plus il est libre.

Les communes libertaires, leur fonctionnement

Nous devons fortifier l'expression politique de notre révolution sur cette trilogie : INDIVIDU – COMMUNE – FEDERATION. A l'intérieur d'un programme d'activités, précisé dans tous ses domaines d'un point de vue péninsulaire, la gestion sera de manière absolue à caractère communal. La base de cette gestion sera par conséquent la commune. Ces communes seront autonomes et seront fédérées au niveau régional et national pour la réalisation d'objectifs à caractère général. Le droit d'autonomie n'exclura pas le devoir de tenir compte des accords collectifs basés non sur de simples appréciations mais sur une reconnaissance de fond. Ainsi donc, une commune de consommateurs sans limitation volontaire, s'engagera à se soumettre aux normes à caractère général qui après libre discussion auront été acceptées par la majorité. En revanche, les communes qui, réfractaires à l'industrialisation, adopteraient d'autres types de convivialité, comme

par exemple les naturistes, auront droit à une gestion autonome, dégagée des compromis généraux. Comme ces communes naturistes, ou d'autres types de communes, ne pourraient satisfaire tous leurs besoins, pour limités qu'ils soient, leurs délégués au congrès de la Confédération Ibérique de communes autonomes libertaires, pourraient conclure des conventions économiques avec les autres communes agricoles et industrielles.

En conclusion nous proposons : la création de la commune comme entité politique et administrative. La commune sera autonome et confédérée aux autres communes. Les communes seront fédérées en régions et provinces, et fixeront comme elles l'entendront leurs limites géographiques, s'il convient de réunir en une seule commune les petits villages, hameaux et lieux-dits. L'ensemble de ces communes constituera une confédération des communes autonomes libertaires.

Pour la distribution de la production, et pour un meilleur approvisionnement des communes, de nouveaux organes pourront être créés. Par exemple : un conseil confédéral de production et distribution avec des représentants directs des fédérations nationales de production et du congrès annuel des communes.

Mission, fonctionnement interne de la commune

La commune devra s'occuper de tout, ce qui concerne l'individu.

Elle devra s'occuper de travaux de coordination, d'aménagement et d'amélioration du village.

De l'hébergement de ses habitants, des articles et produits mis à leur disposition par les syndicats ou associations de producteurs.

Elle s'occupera aussi de l'hygiène, des statistiques communales et des besoins collectifs. De l'enseignement. Des établissements sanitaires et de l'entretien et du perfectionnement des moyens locaux de communication. Elle organisera la liaison avec les autres communes et s'occupera de stimuler les activités artistiques et culturelles ; pour la bonne réalisation de cette mission, on nommera un conseil communal, auquel seront adjoints des représentants des autres conseils comme agriculture, santé, culture, distribution et production, statistiques. Le système électoral des conseils communaux sera déterminé par un aménagement du système dans lequel on tiendra compte des différences de densité de population.

Toutes ces charges n'auront aucun caractère ni exécutif, ni bureaucratique. A part ceux qui ont un rôle technique ou statistique, les autres accompliront leur mission de producteurs, et en fin de journée, se réuniront en session pour discuter des questions pratiques qui ne réclament pas l'accord d'assemblées communales. Il y aura autant d'assemblées que de nécessités de consultations, à la demande des membres du conseil communal ou à celles des habitants.

Relations, échanges de produits

Notre organisation de type fédéraliste assure la liberté de l'individu à l'intérieur du groupement et de la commune, la liberté des communes à l'intérieur des fédérations et celle des fédérations au sein des confédérations. Nous allons donc, de l'individu vers la collectivité, en garantissant ses droits afin de ne pas aliéner le principe de liberté. Les habitants d'une commune discuteront entre eux des problèmes internes : production, consommation, instruction, hygiène et tout ce qui sera nécessaire à son développement moral et économique. Quand il s'agira de problèmes qui affectent toute une région ou province, ce sera du domaine des fédérations ; et dans les assemblées qui auront lieu, toutes les communes seront représentées et leurs délégués défendront les points de vue qu'elles auront préalablement approuvés.

Par exemple, pour la construction de routes reliant les villages d'une région, ou pour des questions de transports et d'échange de produits entre régions agricoles et industrielles, il est naturel que chaque commune expose son point de vue, du moment qu'elle devra y prêter son concours.

Dans les questions à caractère régional, la fédération régionale devra mettre en pratique les accords qui représentent la volonté souveraine de tous les habitants de la région. D'abord l'individu, puis la commune, puis la fédération et enfin la confédération. Nous procéderons de même pour les problèmes nationaux puisque nos organismes finiront par se compléter. L'organisation nationale réglera les relations à caractère international, en contact direct avec le prolétariat des autres pays, par l'intermédiaire de leurs organismes respectifs reliés comme le nôtre à l'AIT.

En ce qui concerne l'échange des produits d'une commune à l'autre, les conseils communaux se mettront en relation avec les fédérations régionales de communes et avec le conseil confédéral de production et

de distribution où elles réclameront ce qui leur manque et offriront ce qu'elles ont en trop. Ce problème se trouve résolu et simplifié à travers le tissu de relations établies entre les communes et les conseils de production et statistiques, constitués par les fédérations nationales de producteurs.

En ce qui concerne son aspect communal, il suffira des cartes de producteur (remises par les conseils d'atelier et d'usine), qui donneront droit à la satisfaction des besoins. La carte de producteur constitue le début d'un changement qui sera assujéti à deux éléments régulateurs :

- 1.— elle ne pourra être transférée.
- 2.— il y figurera la quantité de travail en unités de journée, et sera valable pour l'acquisition de produits dans un délai d'un an.

Les cartes de consommation seront distribuées aux éléments passifs de la population par les conseils communaux. Bien sûr, nous n'établissons aucune norme absolue. L'autonomie des communes doit être respectée ; si elles les croient nécessaire, elles peuvent établir d'autres systèmes d'échange, tant que ces systèmes ne nuisent pas aux intérêts des autres communes.

Devoirs de l'individu vis à vis de la collectivité, concept de justice distributive

Le communisme libertaire est incompatible avec tout régime de coercition, ce qui implique la disparition de l'actuel système judiciaire et par conséquent des instruments de châtiment (prisons, bagnes, etc.).

Ce congrès énonce que le déterminisme social est la cause principale de ce que l'on appelle aujourd'hui délits ; et en conséquence, une fois disparues les causes de délits, dans la plupart des cas, il n'y en aura plus. Ainsi donc, nous considérons que :

- 1.— l'homme n'est pas mauvais par nature et la délinquance est le résultat logique de l'injustice sociale.
- 2.— en satisfaisant les besoins humains et en offrant une éducation rationnelle, toutes ces causes disparaîtront.

C'est pourquoi, lorsque l'individu manque à ses devoirs, tant dans l'ordre moral que dans ses fonctions de producteur, les assemblées populaires seront chargées de trouver une solution harmonieuse. Le communisme libertaire orientera son action de correction vers la

médecine et la pédagogie, uniques préventions auxquelles la science moderne reconnaît un tel droit. Quand un individu, victime de phénomènes pathologiques, portera atteinte à l'harmonie entre les hommes, la thérapie pédagogique s'occupera de soigner son déséquilibre et de stimuler le sens éthique de sa responsabilité sociale qu'un passé malsain ne lui avait pas permis d'acquérir.

La famille et les relations sexuelles

Il convient de ne pas oublier que la famille fut le premier noyau civilisateur de l'espèce humaine, qu'elle a rempli des fonctions admirables de culture morale et de solidarité, qu'elle a subsisté avec le clan, la tribu, le village et la nation, et qu'on peut supposer que cela durera encore longtemps.

La révolution devra pas opérer violemment sur la famille, sauf dans certains cas de familles mal fondées et pour lesquelles on reconnaîtra le droit à la désagrégation.

Comme le premier but de la révolution libertaire consiste à assurer l'indépendance économique des êtres, sans distinction de sexe, l'interdépendance entre l'homme et la femme, créée pour des raisons d'infériorité économique, dans le régime capitaliste disparaîtra avec lui. Et ainsi les deux sexes seront égaux, tant en droits qu'en devoirs.

Le communisme libertaire proclame l'amour libre, sans autre règle que la volonté de l'homme et de la femme, garantissant aux enfants la protection de la collectivité et protégeant celle-ci des aberrations humaines par l'application des principes de la biologie et de l'eugénisme.

Ainsi, par une bonne éducation sexuelle, commencée dès l'école, on tendra à la sélection de l'espèce, en accord avec les finalités de l'eugénisme, afin que les couples humains procréent consciemment, dans l'idée de mettre au monde des enfants sains et heureux.

A propos du problème moral que peut poser l'amour dans la société communiste libertaire, comme celui qui trouve ses origines dans les amours contrariés, la communauté et la liberté n'offrent que deux solutions pour que les relations humaines et sexuelles se déroulent normalement. Pour celui qui recherchera l'amour par la force ou la brutalité, on devra recourir à l'éloignement si ne suffisent ni le conseil, ni le respect du droit individuel. Pour beaucoup de maladies, on recommande le changement d'eau et d'air. Pour la maladie d'amour, qui

est une maladie qui se change en idée fixe et aveuglement, on devra recommander le changement de commune, sortant le malheureux du milieu qui l'aveugle et le rend fou, bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer que de telles exaspérations se produiront dans un climat de liberté sexuelle.

La question religieuse.

La religion, en tant que manifestation purement subjective de l'être humain, sera tolérée, si elle en reste au stade de conscience individuelle, mais en aucun cas elle ne pourra être acceptée comme ostentation publique ou comme contrainte morale et intellectuelle.

Les individus seront libres de concevoir autant d'idées morales qu'ils voudront, mais tous Les cultes devront disparaître.

De la pédagogie, de l'art, de la science, de la libre expérimentation.

Le problème de l'enseignement doit être abordé radicalement. En premier lieu, l'analphabétisme doit être combattu énergiquement et systématiquement. On restituera la culture à ceux qui en étaient dépossédés, comme une juste réparation sociale que la révolution doit entreprendre, (comme le capitalisme a accaparé la richesse, les villes ont détenu la culture et l'instruction).

Restituer la richesse matérielle et la culture sont les objectifs de base de notre révolution. Comment ? Objectivement en expropriant le capitalisme et subjectivement en restituant la culture à ceux qui en sont dépourvus.

Notre travail pédagogique devra se faire au moins en deux temps : nous devons réaliser une activité pédagogique dès la révolution sociale et une activité humaine au sein de la nouvelle société. Dans l'immédiat, il faudra organiser dans la population analphabète un enseignement élémentaire, par exemple la lecture, l'écriture, le calcul, l'éducation physique, l'hygiène, le procès historique de l'évolution et de la révolution, la théorie de l'inexistence de Dieu, etc. Ce travail peut être accompli par un grand nombre de jeunes gens cultivés, lesquels le mèneront à bien, rendant ainsi un service volontaire à la culture, durant un ou deux ans, dûment contrôlés et orientés par la fédération nationale de l'enseignement, laquelle dès la proclamation du communisme

libertaire sera chargée de tous les centres d'enseignement, et jugera de la valeur de l'enseignement dispensé tant par les professionnels que par les volontaires. La fédération nationale de l'enseignement écartera ceux qui intellectuellement et surtout moralement seront incapables de s'adapter aux exigences d'une pédagogie libre. Il en sera de même pour le choix de l'enseignant du premier ou second cycle, basé uniquement sur sa capacité démontrée dans les épreuves pratiques.

L'enseignement, en tant que mission pédagogique pour une nouvelle humanité, sera libre, scientifique et égalitaire pour les deux sexes; il sera doté de tout l'équipement nécessaire aux diverses branches de l'activité productive et du savoir humain. L'hygiène et la puériculture feront l'objet d'une attention particulière pour apprendre aux femmes leur rôle de mère dès l'école. **On donnera une importance particulière à l'éducation sexuelle qui est à la base de l'amélioration de l'espèce.**

Nous estimons que la fonction primordiale de la pédagogie est d'aider à la formation d'hommes autonomes (en parlant d'hommes, nous le prenons dans son sens générique). Pour cela il sera précieux que l'enseignant développe toutes les facultés de l'enfant afin que toutes ses possibilités se réalisent.

Dans le système pédagogique que mettra en pratique le communisme libertaire, les sanctions et les récompenses qui contiennent déjà toutes les inégalités seront définitivement exclues.

Le cinéma, la radio, les missions pédagogiques (livre, dessin, projection) seront d'excellents et d'efficaces auxiliaires pour une rapide transformation intellectuelle et morale des générations présentes et pour le bon développement de la personnalité des enfants et adolescents qui naîtront et grandiront sous le régime communiste libertaire.

Mis à part l'aspect simplement, éducatif dans les premières années de la vie, la société communiste libertaire assurera à tous les hommes, tout au long de leur existence, l'accès et le droit à la science, l'art, les recherches de tout ordre, compatibles avec les activités productrices dont l'exercice garantira l'équilibre et le saint de la nature humaine.

Dans la société communiste libertaire, les producteurs ne se diviseront pas en intellectuels et manuels, car ils seront tous intellectuels et manuels. Et l'accès aux arts et aux sciences sera libre car le temps qui leur sera consacré appartiendra à l'individu et non à la communauté, dont il se libérera s'il le veut, une fois sa journée de travail terminée.

Il y a des besoins d'ordre spirituel, parallèles aux besoins matériels qui se manifesteront avec plus de force dans une société qui satisfait ces derniers et qui laisse l'homme s'émanciper moralement.

Comme l'évolution est une ligne continue, (bien qu'aucune voie ne soit droite), l'individu tendra toujours vers des aspirations, des envies de jouir plus, de faire mieux que ses parents, de dépasser ses semblables, et de se dépasser soi-même.

Une société basée sur le libre examen et sur la liberté de toutes les manifestations de la vie humaine, ne pourra étouffer sous un quelconque prétexte d'ordre matériel ou général toute cette activité de dépassement, de créations artistique, scientifique, littéraire, d'expérimentation. Elle ne la fera pas échouer comme aujourd'hui, mais au contraire l'encouragera et la cultivera, pensant que l'homme ne vit pas seulement de pain.

Il serait faux de supposer que les hommes, dans notre nouvelle société, ne souhaiteraient pas se délasser. A cet effet dans les communes autonomes libertaires, il y aura des jours de repos général, définis par les assemblées qui choisiront et donneront des dates symboliques de l'histoire ou de la nature. Elles pourront aussi consacrer des heures particulières aux représentations théâtrales, au cinéma, aux conférences culturelles qui apporteront des joies et des divertissements partagés.

Défense de la révolution

Nous acceptons la nécessité de la défense des conquêtes révolutionnaires, car nous supposons qu'en Espagne, il y a plus de possibilités révolutionnaires que dans tous les pays qui nous entourent. Et on peut supposer que les régimes capitalistes ne se résigneront pas à se voir déposséder des intérêts acquis au cours des temps en Espagne.

Tant que la révolution sociale n'aura pas triomphé partout, nous adopterons les moyens nécessaires pour défendre le nouveau régime, soit contre le risque d'une invasion étrangère capitaliste, soit pour éviter la contre-révolution à l'intérieur du pays. Une armée permanente constituerait le plus grand danger pour la révolution, car sous son influence se forgerait la dictature qui ne manquerait pas de lui donner l'arrêt de mort.

Dans les moments de luttes, quand les forces de l'État, dans leur totalité ou en partie, s'unissent au peuple, ces forces organisées prêtent

leur concours dans les rues pour vaincre la bourgeoisie. Une fois la bourgeoisie vaincue, il faut dissoudre l'armée.

Le peuple en armes sera la meilleure garantie contre toute tentative de restauration du régime détruit, qu'elle vienne de l'intérieur ou de l'extérieur. Il existe des milliers de travailleurs qui sont passés par les casernes et qui connaissent la technique militaire moderne.

Que chaque commune possède ses armements et ses éléments de défense; lorsque la révolution sera définitivement consolidée, ceux-ci ne seront pas détruits, mais convertis en instruments de travail. Nous pensons nécessaire de conserver les avions, les tanks, les camions blindés, les mitrailleuses et les canons anti-aériens, car c'est dans les airs que réside le véritable danger d'invasion étrangère.

Si ce moment arrive, le peuple se mobilisera rapidement pour faire front, puis les producteurs reviendront à leur lieu de travail sitôt accomplie leur mission défensive. Cette mobilisation comprendra toutes les personnes des deux sexes aptes à la lutte et qui s'apprêteront à remplir les multiples missions précises du combat.

Les critères de défense confédérale étendus jusqu'aux centres de production seront les meilleurs auxiliaires pour consolider les conquêtes de la révolution et vaudront aussi pour la lutte que nous devons soutenir sur de grandes étendues.

Pour tout cela, nous déclarons que :

1.— Le désarmement du capitalisme implique l'appropriation des armes par les communes qui seront chargées de leur entretien et qui s'occuperont sur le plan national, d'organiser efficacement les moyens défensifs.

2.— Sur le plan international, nous devons faire une propagande intense vers les prolétaires de tous les pays pour qu'ils protestent énergiquement, en déclenchant des mouvements de solidarité contre toute tentative d'intervention de leur gouvernement respectif. En même temps, notre confédération ibérique de communes autonomes libertaires aidera, moralement et matériellement, tous Les exploités du monde, à se libérer pour toujours de la monstrueuse tutelle du capitalisme et de l'État.

Le mot de la fin

Ici se termine notre travail, mais avant d'en arriver au point final, nous estimons devoir insister, en cet instant historique, sur le fait suivant : ce rapport n'est pas quelque chose de définitif et ne saurait servir de norme exclusive aux tâches constructives du prolétariat révolutionnaire.

La prétention de ce rapport est beaucoup plus modeste. Le congrès verra en lui les lignes générales du plan initial que le monde producteur devra mettre en avant, le point de départ de l'humanité jusqu'à sa libération totale.

Que celui qui se sent assez d'intelligence, de détermination et de capacité pour améliorer notre ouvrage, le fasse !

Mai 1936.